

Note importante avant de lire le thème.

Ce thème est plus long que la moyenne : 3150 mots alors que la moyenne des thèmes de mon "temario" se situe plutôt entre 2000 et 3000 mots.

Il y a de nombreux exemples que j'ai inventés et d'autres extraits de la littérature française. Il est évident qu'il n'est pas nécessaire de les apprendre par cœur ! Il me semblait que dans l'idéal, il était bon de citer quelques phrases de la littératures mais il faut surtout comprendre les exemples et vous pouvez très bien en inventer d'autres sur place !

THÈME 9

DISCOURS DIRECT - DISCOURS INDIRECT

Le discours rapporté représente un dédoublement de l'énonciation : le discours tenu par un locuteur de base (locuteur 1) contient un discours attribué à un autre locuteur (locuteur 2) qui est rapporté par le locuteur premier (locuteur 1). Celui-ci se fait en quelque sorte le porte-parole du discours de l'autre locuteur :

Paul m'a dit : "Tu verras, je suis sûr que tu vas réussir le concours et demain tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir."

Si c'est Marie qui dit cette phrase, Marie constitue le locuteur de base (locuteur 1) et Paul serait alors le locuteur 2.

La reproduction du discours d'autrui peut prendre différentes formes : **discours direct**, **discours indirect** ou **discours indirect libre**. Celles-ci mettent en jeu plusieurs dimensions grammaticales (types de phrases, subordination, concordance des temps, et indication des personnes) ainsi que stylistiques.

1. LE DISCOURS DIRECT

Le locuteur peut choisir de citer fidèlement les paroles qu'il rapporte : c'est le discours direct. Le décalage énonciatif est alors marqué à l'écrit par les guillemets (à partir du XIXe siècle) ou, dans le cas où les paroles de plusieurs personnages s'enchaînent, par le tiret. Le narrateur peut indiquer le changement de locuteur soit par une **phrase introductive** comportant un acte de parole soit par une **incise** dans laquelle le sujet est postposé au verbe, à l'intérieur ou à la fin du discours direct. La phrase introductive ou l'incise, peuvent alors, à la manière d'une didascalie, donner des indications sur le ton de la voix, l'attitude ou les sentiments du personnage.

Avec une phrase introductive :

Puis, il dit à Marie d'un air arrogant : "Tu es vraiment stupide ma chère !"

Avec une incise :

"Tu es vraiment stupide ma chère ! " dit-il à Marie d'un air arrogant.

Parfois, pour éviter la répétition pesante de ces indications, le narrateur peut être plus allusif :

Le visage de Fabien m'arrêta amical et triste.

- Tu es fou, Aldo, je pense. Regarde-moi !

- C'est bon, Fabien. Ne me garde pas rancune.

(Gracq. *Le Rivage des Syrtes*.)

Il est important de noter que le discours direct n'est pas totalement autonome puisque le locuteur (le narrateur), on le voit, a besoin de reconstituer la situation d'énonciation pour que le message puisse être correctement interprété par l'interlocuteur (le lecteur dans le cadre d'un livre) ; ce faisant il interprète les intentions de celui qui parle (en mentionnant par ex. *prétendit-il* ou *avec arrogance*). En d'autres termes, on peut dire que le contrat de littéralité ne porte jamais que sur la teneur du discours.

Répétant un acte de parole, le discours direct présente les caractéristiques de l'énonciation de discours : pronoms nominaux désignant directement les interlocuteurs (*je, tu...*), expressions déictiques (c'est-à-dire localisant leur référent dans la situation de communication), temps de l'énonciation (principalement le présent), modalités exclamative, injonctive, interrogative, voire structures agrammaticales. La rupture avec le récit est donc sensiblement marquée :

Monsieur Thénardier ! ce vieux t'a fait poser ! tu es trop bon vois-tu !

(V. Hugo. *Les Misérables*.)

Le discours direct est très présent chez Victor Hugo, car la langue parlée par chacun rend son appartenance sociale et sa psychologie immédiatement sensibles.

Remarque

Le texte dramatique est uniquement constitué d'une suite de discours directs des personnages. La parole du dramaturge est obligatoirement absente, sauf dans les didascalies.

2. LE DISCOURS INDIRECT (ou discours indirect lié)

En recourant au discours indirect, le narrateur choisit de ne pas donner la parole à ses personnages mais de transcrire leurs propos à sa guise.

Prenons un exemple tiré du *Tic* de Maupassant et passons-le au discours indirect :

Et nous parlâmes naturellement de la vertu des eaux. "Oh ! disait-il, ma fille a une étrange maladie, dont on ignore le siège..." (discours direct)

→ *Et nous parlâmes naturellement de la vertu des eaux. Il disait que sa fille avait une maladie étrange dont on ignorait le siège... (discours indirect)*

Le discours indirect se marque sur le plan formel par différents procédés :

2.1. Les indications de lieu, de temps sont considérées du point de vue du narrateur

- Si le lieu et le temps des paroles sont les mêmes que ceux du récit, il n'y a pas de changement :

Il m'a dit tout à l'heure : "Je partirai demain." → Il m'a dit tout à l'heure qu'il partirait demain.

- Si le lieu et le temps ne sont pas les mêmes, il y a entre autres, les changements suivants :

| | |
|---|---------------------------|
| <i>ICI (et CI dans les démonstratifs)</i> | → <i>LÀ</i> |
| <i>MAINTENANT</i> | → <i>ALORS</i> |
| <i>AUJOURD'HUI</i> | → <i>CE JOUR-LÀ</i> |
| <i>HIER</i> | → <i>LA VEILLE</i> |
| <i>AVANT-HIER</i> | → <i>L'AVANT-VEILLE</i> |
| <i>DEMAIN</i> | → <i>LE LENDEMAIN</i> |
| <i>APRÈS-DEMAIN</i> | → <i>LE SURLLENDEMAIN</i> |
| <i>IL Y A 3 JOURS</i> | → <i>3 JOURS AVANT</i> |
| <i>DANS 3 JOURS</i> | → <i>3 JOURS APRÈS</i> |
| <i>DERNIER ou PASSÉ</i> | → <i>PRÉCÉDENT</i> |
| <i>PROCHAIN</i> | → <i>SUIVANT</i> |
| <i>VENIR</i> | → <i>ALLER</i> |

etc.

Exemples

Il m'a dit : "Je partirai demain." → Il m'a dit qu'il partirait le lendemain.

Il m'a dit : " Je travaille ici." → Il m'a dit qu'il travaillait là.

2. 2. La transposition des personnes grammaticales (pronoms personnels, déterminants et pronoms relatifs, verbes)

- Les termes qui dans les paroles (ou pensées) rapportées concernent le narrateur restent ou passent à la première personne :

Je t'ai dit : " Je te rejoindrai." → Je t'ai dit que je te rejoindrais.

Il m'a dit : " Je te rejoindrai." → Il m'a dit qu'il me rejoindrait.

- Les termes qui concernent l'interlocuteur du narrateur restent ou passent à la 2e personne :

Je t'ai dit : " Je te rejoindrai." → Je t'ai dit que je te rejoindrais.

Tu lui as dit : " Je te rejoindrai." → Tu lui as dit que tu le rejoindrais.

- Les termes qui concernent ni le narrateur ni son interlocuteur restent ou passent à la 3e personne:

Je t'ai dit : "Je le rejoindrai." → Je t'ai dit que je le rejoindrais.

Il lui a dit : "Je te rejoindrai." → Il lui a dit qu'il le rejoindrait.

2.3. La transposition des temps verbaux qui sont alors repérés par rapport au moment du récit

- Si le verbe introducteur est au présent ou au futur, il n'y a pas de changement.

Il déclare : " Je t'aiderai." → Il déclare qu'il l'aidera.

- Si le verbe introducteur est au passé, le présent devient un imparfait, le passé composé devient un plus-que-parfait, le futur un conditionnel.

Il déclara : " Je te vois." → Il déclara qu'il le voyait.

Il déclara : " Je t'ai vu." → Il déclara qu'il l'avait vu.

Il déclara : "Je te verrai." → Il déclara qu'il le verrait.

- Quand les propositions sont au subjonctif, le présent passe à l'imparfait, le passé au plus-que-parfait, du moins dans la langue soutenue.

Il déclara : "J'irai avant que tu partes."

→ Il déclara qu'il irait avant qu'il partit.

Il déclara : "J'irai avant que tu sois parti."

→ Il déclara qu'il irait avant qu'il fût parti.

- Remarquons que si les paroles représentent une chose vraie au moment où le narrateur les rapporte, on garde les temps primitifs.

Nous disions que vous êtes le meilleur.

- Remarquons aussi que, lorsque les paroles sont mises à l'infinitif (pour l'utilisation possible de l'infinitif voir le paragraphe 2.5.), le présent s'emploie quand il y a simultanéité, et le passé quand l'action exprimée par l'infinitif est antérieure au moment que concerne le verbe principal.

Il déclara : " Je suis malade" → Il déclara être malade

Il déclara : " J'ai été malade." → Il déclara avoir été malade

Il déclara : "J'étais malade hier." → Il déclara avoir été malade la veille.

2.4. Le mot en apostrophe sort de la citation et est rattaché comme complément au verbe introducteur

J'ai dit : "Paul, je suis fatigué." → J'ai dit à Paul que j'étais fatigué.

Le style indirect lié, se caractérise par la perte de l'intonation qu'avaient les paroles en style direct. L'intonation devient celle de la phrase dans laquelle est introduit le discours rapporté. Nous devons alors considérer les paroles rapportées d'après le type de phrase auquel elles appartiennent :

2.5. La phrase déclarative indirecte prend ordinairement la forme d'une proposition introduite par la conjonction *que*

Il a dit : "Je partirai demain." → Il a dit qu'il partirait le lendemain

On peut utiliser un infinitif sans mot de liaison quand le sujet du verbe principal et celui du verbe subordonné sont identiques.

Il disait : "Je ne me rappelle rien." → Il disait ne rien se rappeler.

Cette transformation n'est pas possible quand la déclarative directe est au futur ou au conditionnel.

2.6. Dans l'interrogation indirecte, on observe la disparition des introducteurs *est-ce que*, *est-ce qui*

a) L'interrogation globale est introduite par la conjonction *SI*

"Irez-vous ?" ou "Est-ce que vous irez ?" → Il me demande si j'irai.

b) L'interrogation partielle garde les mots interrogatifs de l'interrogation mais :

- *QUE* et *QU'EST-CE QUE* sont remplacés par *CE QUE* ;
QU'EST-CE QUI est remplacé par *CE QUI*.

"Que voulez-vous ?" ou "Qu'est-ce que vous voulez ?" → Il me demande ce que je veux.

"Qu'est-ce qui se passe ?" → Il me demande ce qui se passe.

- *EST-CE QUE* et *EST-CE QUI* sont supprimés avec les autres interrogatifs.

"Qui êtes-vous ?" ou "Qui est-ce que vous êtes ?" → Il me demande qui je suis.

"Quand part-on ?" ou "Quand est qu'on part ?" → Il me demande quand on part.

Comme on le voit dans les ex. ci-dessus, l'interrogation indirecte liée n'admet pas l'inversion du pronom personnel, de *on* et de *ce*.

Les autres sujets (par ex. *ta mère*) peuvent suivre le verbe dans l'interrogation partielle.

"Que fait ta mère ?" → Il demande ce que fait ta mère ou Il demande ce que ta mère fait.

Mais dans l'interrogation globale :

"Votre père partira-t-il ?" → Il demande si votre père partira.

Et non : ~~*Il demande si partira votre père.*~~

Remarque

Le verbe dont dépend l'interrogation indirecte peut contenir l'idée d'interrogation d'une façon explicite (*demander*) ou d'une façon implicite (*dire savoir, ignorer...*):

Dis-moi si elle vient. - J'ignore si elle vient.

2.7. Pour l'exclamation indirecte notons juste :

- L'impossibilité de ce tour avec des phrases non verbales, et notamment avec les mots-phrases.

Elle a crié : "Bravo !" → ~~Elle a crié que bravo~~ est incorrect !

Mais on peut maintenir dans le style indirect les mots tels que : *si, oui, non* :

Elle a répondu que oui.

- Le maintien des mots des mots exclamatifs sauf *QUE* qui doit être remplacé par *COMBIEN*.

Elle m'a dit : "Que tu es beau !" → Elle m'a dit combien j'étais beau.

2.8. Dans l'impérative indirecte

Il faut noter que le mode indicatif devient un mode subjonctif introduit par *QUE* ou infinitif introduit par *DE*.

Il ordonna : "Prenez-le." → Il ordonna qu'on le prît. (langue soutenue)

ou : → Il ordonna qu'on le prenne. (langue courante)

ou encore : → Il ordonna de le prendre. (infinitif)

Le discours indirect, parce qu'il efface comme nous venons de le voir, toutes les marques formelles du discours qu'il rapporte en l'intégrant dans le récit, permet au narrateur de filtrer les propos de son personnage. Le narrateur ne se contente pas de transposer les paroles en propositions subordonnées, mais il les condense, les intègre à son propre discours, et donc les interprète en son propre style.

Ce discours donne aussi une unité à la narration, puisqu'il ne l'interrompt pas ; mais la subordination, lorsque le propos ainsi rapporté est long, crée une phrase lourde, qui peut nuire au rythme du récit, dans le cadre d'un roman par exemple. Cela explique que dès le XVII^e siècle, dans les récits alertes que constituent les Fables de La Fontaine, au XVIII^e siècle chez Marivaux et Rousseau entre autres, et surtout dans le roman naturaliste du XIX^e siècle, on trouve souvent un autre type de discours: le discours indirect libre. Celui-ci, employé assez largement par Flaubert dans *Madame Bovary*, se généralise dans *L'Assommoir* de Zola jusqu'à représenter 15% du texte en moyenne.

3. LE DISCOURS INDIRECT LIBRE

Il tient à la fois du discours direct et du discours indirect :

- comme le discours indirect, il est intégré dans le système énonciatif du récit : il y a donc transpositions des personnes, des temps et des déictiques ;
- mais il conserve la syntaxe et les modalités du discours direct.

Reprenons notre exemple extrait du *Tic* de Maupassant et passons-le cette fois-ci au style indirect libre :

Et nous parlâmes naturellement de la vertu des eaux. "Oh ! disait-il, ma fille a une étrange maladie, dont on ignore le siège..."

(discours direct)

→ *Et nous parlâmes naturellement de la vertu des eaux. Il disait que sa fille avait une maladie étrange dont on ignorait le siège...*

(discours indirect lié)

→ *Et nous parlâmes naturellement de la vertu des eaux. Oh ! sa fille avait une étrange maladie dont on ignorait le siège...*

(discours indirect libre)

Voyons un autre exemple :

Il ressentait un petit pincement au côté droit, là, sous les côtes; il n'y couperait pas: c'était la crise de foie. Y avait-il seulement de l'eau de Vichy à la maison? Si au moins son épouse était rentrée!

(A. Gide. *Les Faux-Monnayeurs*.)

Ce procédé, essentiellement littéraire, contrairement aux deux autres, superpose la voix du narrateur et celle du personnage, et les deux langues peuvent alors se rencontrer comme ci-dessus où le terme *épouse* appartient plus à celui du narrateur qu'à M. Profitendieu dans l'état de trouble où se trouve ce dernier mais constitue néanmoins une citation du langage bourgeois habituel du personnage en temps normal. En fait, il est impossible de reconstituer deux énoncés distincts et c'est cette ambiguïté, relevée par tous les critiques, qui en fait l'intérêt.

Le discours indirect libre est de ce fait l'outil idéal pour véhiculer l'ironie, puisque parler de façon ironique consiste pour un locuteur à proférer un énoncé en le mettant en même temps à distance (le point de vue manifesté, que lui-même récuse, étant attribué à un autre énonciateur). Ce type d'énoncé est donc marqué par la polyphonie.

Voyons un autre exemple :

Une aventure amenait parfois des péripéties à l'infini, et le décor changeait. Mais, pour elle, rien n'arrivait, Dieu l'avait voulu !

(Flaubert. *Madame Bovary*.)

Le discours indirect libre en faisant entendre simultanément la voix du narrateur, opère une destruction ironique de la perspective du personnage: le narrateur ne croit pas, quant à lui, que tout ce qui arrive à son héroïne soit "la faute de la fatalité".

Notons qu'il peut y avoir contamination entre le discours des personnages et le discours du narrateur, lorsque l'auteur choisit de leur accorder un registre de langue similaire. C'est ce qui se passe fréquemment chez Zola dans les romans auxquels il veut donner l' "odeur du peuple":

Mais la mauvaise humeur grandissait. Ça devenait crevant à la fin. Il fallait décider quelque chose.

(Zola. *L'Assommoir*.)

4. D'AUTRES FAÇONS DE RAPPORTER LES PAROLES

4.1. Le monologue intérieur

Le discours indirect libre, nous l'avons vu, a souvent été utilisé pour traduire les pensées d'un personnage. Il permet en effet d'atteindre une plus grande vraisemblance dans le rendu d'une pensée puisqu'on peut dire que le travail de mise en forme revient au narrateur, l'instance énonciative du personnage se contentant d'en livrer le thème. Mais à la fin du XIXe siècle des romanciers veulent exprimer avec force et rapidité les pensées le plus intimes, les plus spontanées, celles qui paraissent se former à l'insu de la conscience et qui semblent antérieures au discours organisé.

Certains ont eu recours au monologue intérieur, appelé aussi monologue autonome. Il se caractérise par l'absence de médiation du narrateur et par des phrases directes, réduites au minimum syntaxial.

*Je ne veux pas voir le type tant pis si scandale oh je suis bien dans mon bain
il est trop chaud j'adore ça tralala*

(A. Cohen. *Belle du Seigneur*.)

Mais il faut néanmoins souligner les limites d'un tel choix : le roman s'adresse à un lecteur, il doit donc être compréhensible ; la pensée peut-elle réellement se verbaliser ?

4.2. Le discours narrativisé

Dans le discours narrativisé, on considère le discours comme un événement et on le résume comme tel. Un énoncé au discours direct comme : *Maman, j'ai décidé d'épouser Albertine* devient ainsi chez Proust : *J'informai ma mère de ma décision d'épouser Albertine* dans *A la recherche du temps perdu*.

Ce discours se signale par l'emploi de verbes de parole. Elliptique dans sa forme et allusif dans son contenu, il neutralise les paroles échangées et accélère le rythme de la narration.

5. POINT DE VUE DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Une des caractéristiques de ce thème n° 9, par rapport à d'autres thèmes, c'est qu'il peut être traité d'un point de vue de l'apprentissage du français pour les étrangers puisque c'est un point de grammaire qui apparaît dès la première année de cours de FLE. Il nous semble cependant que la partie "temario" de l'"opposition" doit privilégier un point de vue plus technique et théorique puisque nos compétences pédagogiques et didactiques seront examinées dans la partie "programación" de l'"opposition".

C'est pour cela que nous n'avons jusque là pas abordé cet aspect dont nous allons parler brièvement maintenant en guise de conclusion.

Le discours indirect libre n'est pas très important ici puisque, comme nous l'avons vu, celui-ci est presque exclusivement réservé à la littérature. Il pourra juste être signalé à travers des exemples littéraires à partir de la 3e année.

Par contre, **le discours indirect** constitue une partie importante dans le programme de FLE.

. Une première approche peut être de commencer par apprendre à rapporter un ordre, un conseil, une suggestion ou une promesse en utilisant, comme on a expliqué, un verbe explicite et l'infinitif :

Il leur demande de téléphoner.

Il lui suggère de partir.

Ceci permet notamment d'éviter d'avoir à aborder le subjonctif.

. Puis, dans un deuxième temps, on peut apprendre à rapporter des questions :

- Utilisation du *SI* pour l'interrogation globale :

Il lui demande si elle va bien.

- Utilisation du verbe *DEMANDER* + mot interrogatif pour l'interrogation partielle :

Il demande quand / pourquoi / comment / avec qui...ils sont venus.

. Enfin, on peut introduire les autres notions du discours indirect lié qui demande déjà beaucoup plus de notions préliminaires (subjonctif, conditionnel, etc.) :

Il disait qu'il irait à la plage le lendemain...

Le discours rapporté peut être abordé dès la première année, c'est ainsi que la méthode "C'est la vie" l'intègre dans une des dernières leçons de son livre de niveau 1. Cependant, par manque de temps, il faut savoir que ce point de grammaire n'est souvent abordé qu'en deuxième année d'école de langues.

Le discours rapporté étant de toute façon un point fondamental, il doit être travaillé et revu, sinon en première année, dans toutes les autres années d'apprentissage du français pour étrangers.

-----3150 mots -----